

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1980)
Heft: 3-4

Vereinsnachrichten: Conférence des présidents du 26 avril 1980 à l'hôtel "Zum goldenen Adler" à Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exposé du président

– Lecture de la correspondance entre Ritschard et Junod. Ritschard est prêt à recevoir une délégation en automne (la motion Junod est acceptée sans conditions par le conseiller fédéral).

– Frédéric Dubois a répondu à notre lettre.

Recours

Bruno Gasser propose de rédiger une feuille de renseignements à l'attention du président concernant le

mode de Jury, particulièrement en ce qui concerne la fonction du comité central et la possibilité du recours.

Proposition de Berne à propos de l'exclusion

Un membre n'ayant pas payé sa cotisation, peut être exclu par le comité central (pas par l'assemblée des délégués, art. 12, p. 3).

L'Art Suisse

Après la réunion «Art dans l'espace public» du 5. 5. a eu lieu une séance

avec Rich. Brosi (Werk/Bauen und Wohnen). Nous avons la possibilité de publier certains articles dans cette revue sans toutefois renoncer à l'Art Suisse. En ce qui concerne l'Art Suisse, un petit groupe sera formé. N. Piazzoli propose en plus W. Burger. H. Gantert prend contact avec Peter Killer. D'ici la fin de l'année un nouveau concept devra être soumis à l'attention de la prochaine assemblée des délégués.

Procès verbal: E. Brunner-Buchser

Conférence des présidents du 26 avril 1980 à l'hôtel «Zum goldenen Adler» à Berne

Se sont excusés les présidents des sections Paris et Tessin. Le président de la section Genève est également absent.

1. Exposé du président central et du comité central

– Bruno Gasser fait un rapport de l'assemblée annuelle du 17. 3. à Zurich concernant les *caisses de maladie et de secours*.

– *Fonds* en faveur de la culture. Le comité central a versé l'année dernière à chaque section fr. 1000.– + fr. 20.– par membre actif. Les présidents sont priés de faire savoir au secrétariat central comment ces fonds ont été utilisés (comme cela a été demandé dans la lettre du 6. 8. 1979).

– *ART SUISSE*. Etant donné que la présentation de l'art suisse va être rediscutée, toutes les sections sont priées d'envoyer leurs publications au secrétariat central.

On a décidé, de plus, d'envoyer gratuitement à chaque section un exemplaire de l'art suisse.

– Le président demande d'envoyer rapidement la liste des *nouveaux membres* dans le cas où cela n'a pas été encore fait.

– *Le transfert d'un membre* d'une section à une autre section peut s'effectuer.

– *Boswil*. Une bourse de fr. 5000.– a été offerte dans l'art suisse. Un seul membre s'y est intéressé. La réunion du mois de mai du comité central a lieu à Boswil afin que l'on puisse voir les travaux dans les ateliers.

– *Règlement du concours*: Le nouveau règlement a été discuté lors de deux réunions. Ce projet parviendra fin 80/début 81 aux sections, afin qu'il puisse être accepté lors de l'assemblée des délégués de 1981.

La professionnalité doit être davantage prise en considération; l'anonymat doit disparaître complètement ou partiellement.

2. Exposition Suisse 1981

N. Piazzoli relate la première réunion du 14. 4.

On envisage de faire une exposition d'environ 300 artistes présentant chacun 2 à 3 œuvres. Le lieu n'en a pas encore été fixé. On pourra probablement préparer un texte qui sera soumis à la prochaine assemblée des délégués.

Les présidents sont priés de réfléchir à ce problème afin de pouvoir exposer leurs idées et leurs propositions lors de l'assemblée des délégués.

3. Initiative en faveur de la culture

Hans Gantert relate les difficultés rencontrées au début au niveau de l'organisation. Elles n'ont pas encore tout à fait disparu, car le secrétaire actuel vient de donner sa démission. H. Gantert prie les sections d'organiser quelque chose d'après des idées personnelles et en fonction de la situation actuelle.

Il est également important pour nous de savoir approximativement combien de signatures ont été collectées grâce à la SPSAS. – Neuchâtel se met en rapport avec Bernard Wyder de Martigny à propos de la fête de la culture. La caisse centrale ne peut mettre aucun fond à la disposition de cette fête. La section Vaud offre son aide. H. Gantert a été nommé pour se renseigner auprès du comité d'initiative pour avoir quels artistes seraient prêts à participer à la fête de la culture (Dimitri, Emil, etc.). Hans Gantert se met à la disposition des sections pour répondre aux questions; pour la Suisse romande c'est Bernard Wyder.

4. ICHA

A. Siron résume: Novembre 1979 une délégation du comité central a été reçus par M. Chevallaz. Aucun résultat. Février 1980: une délégation du comité central et A. Gasser (Vaud) rencontrent Mr. Junod dont la mo-

tion avait été annulée car en son temps elle était liée avec la TVA. Le 19 mars 1980: Junod prépare une nouvelle motion avec 35 signataires. A l'heure actuelle une rencontre avec Ritschard est envisagée car il est maintenant chef du département des finances (reportée en automne).

5. Assemblée des délégués

Toutes les sections recevront entre le 12 et le 14 mai le rapport général avec tous les points du comité central. Ainsi il devrait être possible de régler les différents points en 2h 30 environ lors de l'assemblée des délégués.

6. Lettre au conseiller Hürlimann pour une plus grande transparence

La lettre a été acceptée avec quelques petits changements et signée par le comité central et les présidents.

7. Mode de Jury nouveaux membres

On se demande si la société ne devrait pas plus tard s'appeler «Société des Artistes?» ou quelque chose comme cela.

De plus le rôle du comité central en tant qu'instance de recours a été discuté. Le comité central se considère à l'heure actuelle comme une dernière instance pour des raisons formelles c'est-à-dire qu'il veille au déroulement correct et laisse aux sections la plus grande liberté. Il ne voudrait intervenir que dans des cas exceptionnels. Dans le Jury une des fonctions importante des membres du comité central est de veiller à ce qu'il n'existe pas une trop grande différence de qualité entre les sections.

8. Varia

B. Bonin questionne sur le cas Galli: entretemps une discussion avec lui a eu lieu de sorte que l'affaire peut être considérée comme réglée.

Le 20. 9. 1979 s'est déroulée une assemblée des associations professionnelles (SIA, SWB, BSA, BSG, FSAI, GSMB+K). Une prochaine réunion est prévue pour le 5. 5. 1980. Cette collaboration se réserve à des expériences régionales d'abord et par la suite on pourra songer à créer une organisation au sommet suisse. Le département fédéral de la construction est en train de réunir une documentation sur son travail sur «l'art

dans le bâtiment». Le conseiller fédéral M. Hürlimann a accordé les crédits nécessaires.

J. P. Giuliani souhaiterait plus d'échanges entre les sections. N. Piazzoli fait savoir que la section Tessin serait certainement intéressée à un échange.

J. P. Giuliani demande aux sections de recruter plus d'architectes au sein de la SPSAS.

Procès-verbal: E. Brunner-Buchser

Wettbewerb

Kunst-Wettbewerb

Für die künstlerische Ausschmückung des neuen Kaufmännischen Berufsschulhauses Kreuzliberg, Baden, steht insgesamt ein Betrag von rund Fr. 100 000.- zur Verfügung. Zur Erlangung von Entwürfen (plastische Objekte oder Malereien) wird ein Projektwettbewerb durchgeführt. Teilnahmeberechtigt sind Kunstschaffende aus den Gemeinden Baden, Wettingen, Spreitenbach, Mellingen, Obersiggenthal, Niederrohrdorf, Neuenhof, Gebenstorf, Unter siggenthal, Killwangen, Turgi und Würenlos. Die Interessenten haben sich bis *Ende Juli 1980* zu bewerben. Die Bewerbungen sind schriftlich zu richten an das Hochbauamt, 5401 Baden. Das provisorische Wettbewerbsprogramm kann auf dem Hochbauamt Baden eingesehen werden. Die Bauherrschaft behält sich das Recht vor, die Teilnehmerzahl zu beschränken oder durch zwei bis drei auswärtige Künstler zu erweitern. Die Bildung von Teams unter den Teilnahmeberechtigten ist möglich.

Hochbauamt Baden

Mitteilungen

Video-Workshop

Schweizer Künstlerinnen und Künstler, die mit dem Medium Video arbeiten und eine Produktion oder eine Installation zeigen möchten, sind aufgerufen, bei der Städtischen Galerie zum Strauhof die Unterlagen zu beziehen.

Anmeldungen bis 31. Juli.

*Städtische Galerie zum Strauhof
Augustinergasse 9, 8001 Zürich
Tel. 01 / 216 31 49 (ab 10 Uhr)*

Internationale Akademie für bildende Künste

Vom 7. Juli bis 26. Juli 1980 finden in Niederbipp/SO die 5. Sommerseminare der Internationalen Akademie für bildende Künste statt. Der Lehrplan umfasst Zeichnen, Malerei, Plastik, Keramik und freie Grafik. Als Fachleute unterrichten A.R. Moll, Martin Ziegelmüller, Walter Emch, Jürg Häusler, Stefan Bieri, Heinz Ziegelmüller, Walter Geissberger, Heini Bürkli und die ausländischen Dozenten Gert de Rijk und Guul Jacobs.

Informationen durch

Internationale Akademie für bildende Künste

Sekretariat

*Kirchgasse 17, 4704 Niederbipp
065 / 73 12 62*